

# AUDIT DE L'ÉQUIPEMENT DES MUSÉES ET GALERIES (IMPRIMER)

Un audit des équipements est conseillé à tous les clients qui ont accumulé des équipements utilisés pour exposer et protéger des œuvres d'art, guider les visiteurs dans leur établissement ou les informer.

Si vous désirez obtenir des conseils sur la manière d'utiliser au mieux ce dont vous disposez, vous pouvez nous envoyer votre document d'audit complété par mail ([sales@absoluteproduct.com](mailto:sales@absoluteproduct.com)) afin que nous puissions formuler des recommandations.

<b>DÉTAILS DE L'ARTICLE</b> Nom, finition, fabricant, numéro de produit  De plus : Joignez des photos du produit référencé, ainsi que des photos de la disposition de l'exposition.	<b>DATE D'ACHAT</b> Le design des produits change et le fait de connaître la date permet d'adapter le produit.	<b>ÉTAT ACTUEL</b> R = Remplacement P = Réutilisation partielle C = Conservation	<b>ÉVALUER EN VUE D'UN REMPLACEMENT OU UNE RÉUTILISATION</b>  Remplacement : Détérioration irrémédiable, fin de vie  Conseil : Le cordon élastique doit être remplacé tous les 4 à 5 ans car il perd de son élasticité et s'affaisse.  Réutilisation : Réutilisation dans une nouvelle exposition, ajout de composants modulaires pour augmenter la polyvalence.	<b>ÉVALUER L'ENTRETIEN ET LES RISQUES</b>  Entretien : Équipement stationnaire (par exemple, les aspirateurs heurtant les barrières fixées au sol de manière répétée pendant le nettoyage). Équipement indépendant (soit les équipes qui déplacent les barrières pour repositionner les expositions peuvent être brutales et causer des dommages).  Dangers : Les barrières et les cordons sont-ils dans le passage des visiteurs, ce qui constitue un facteur de trébuchement et cause des dommages ? Se trouvent-ils dans la ligne de circulation de l'équipement utilisé pour déplacer des œuvres d'art de grande taille ?